

[INTERNET] Centrale photovoltaïque

Monsieur le Commissaire enquêteur,
je vous écris à la demande de nombre de riverains de la commune de Dun-le-Poëlier, désespérés et en colère contre le projet de centrale photovoltaïque sur cette commune qui nuirait gravement à la protection du patrimoine paysager auquel nos concitoyens sont très attachés.

Je ne nie pas l'importance du mix énergétique en recourant à des énergies dites « renouvelables » pour sortir des énergies fossiles quoique le nucléaire assurait à la France une énergie propre, décarbonée, fiable et bon marché. Cette folie d'hérissier le paysage naturel français de centrales photovoltaïques ou d'éoliennes (de fabrication chinoise et constituées d'éléments écocides comme des terres rares ou du balsa) contrevient au programme zéro artificialisation des sols et renforce le sentiment des habitants qu'on porte atteinte à leur environnement.

Outre les conséquences sur la vie des Français, sur leur cadre de vie, sur l'impact environnemental qu'on lègue aux générations qui viennent, le prix politique sera lourd à payer et je ne suis pas sûr que les élus le mesure à sa juste valeur.

Cette sourde colère des riverains de ce projet aura fatalement une incidence et je vous demande d'y réfléchir.

Par ailleurs, comme membre du comité départemental d'Eure-et-Loir des énergies renouvelables (CDENR), je sais combien une centrale photovoltaïque est consommatrice en eau pour nettoyer les plaques, faute de quoi la production d'énergie chute. A l'heure où l'eau manque, est-ce vraiment la bonne solution énergétique ?

Je vous demande, Monsieur le Commissaire enquêteur, d'écouter aussi la voix de ceux qui s'oppose à ce projet dévastateur pour l'environnement et le patrimoine bâti et naturel.

Avec l'assurance de ma haute considération
Stéphane Bern